

Appel à destination des structures désirant accueillir un-e Doctorant-e en Mission Complémentaire de diffusion de la culture scientifique

Le label SAPS - Science Avec et pour la Société - est un des outils forts que le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a déployé pour renforcer la stratégie science-société nationale dans le cadre de la Loi de programmation pour la Recherche.

Aix-Marseille Université - amU, est lauréate de la troisième et dernière vague de labellisation d'universités françaises.

Pour sa labellisation 2024-2027, la Cellule de Culture Scientifique de la Direction de la Recherche et de la Valorisation d'amU a conçu un programme sur trois ans décliné autour de 7 objectifs ; leur ensemble vise à structurer le travail mené de longue date à amU mais aussi à développer l'impact social sur le territoire en s'appuyant sur les partenariats forts noués avec les organismes de recherche, les collectivités, les structures culturelles et les publics.

Sur la base de ce modèle, amU ouvre à toute structure de son territoire la possibilité d'intégrer dans son équipe un ou une doctorant-e en mission complémentaire de diffusion scientifique. Leurs salaires seront entièrement pris en charge par l'université.

Celles et ceux recruté-es participent alors aux différents événements culturels organisés par la structure d'accueil. Cette mission, formalisée par un avenant au contrat doctoral, représente un investissement et une rémunération équivalents à la mission d'enseignement prévue par l'université (soit 32 jours, à répartir sur l'année, en fonction de l'activité choisie pour l'étudiant.e).

La durée maximale de l'engagement du doctorant ou de la doctorante sur ce type de mission est de 12 mois, avec possibilité de renouvellement sur un an. Précisément, les structures devront s'engager sur un accueil entre les 1er octobre 2026 et 30 septembre 2027, au minimum.

Le calendrier suivant récapitule les étapes de candidature et de sélection des structures d'accueil, puis celles des candidat-es doctorant-es, jusqu'au démarrage de leurs missions :

- **Mai 2026** : Diffusion de l'appel et du formulaire de candidature auprès des partenaires,
- **29 juin** : Clôture de l'appel,
- **Début juillet** : Sélection des structures accueillantes par le comité d'évaluation (formé des membres volontaires du comité interservices science-société d'amU),
- **Au plus tard le 20 juillet** : Annonce des résultats aux structures candidates,
- **Septembre** : Recrutement des doctorant-es sur Missions Complémentaires fléchées par les structures d'accueil. La sélection des candidatures de doctorant-es reçues se fera en deux temps :
 - i- une pré-sélection des dossiers menée par la Cellule CST d'amU,
 - ii- un entretien entre chaque candidat-e retenu-e et la structure d'accueil visée,
- **1er octobre** : Démarrage des Missions Complémentaires.

Vous êtes une structure intéressée par le dispositif ?

Nous vous invitons à compléter le formulaire dédié avant le 26 juin 2026 :

<https://amuform.univ-amu.fr/appel-aux-partenaires-missions-complementaires-de-diffusion-scientifique>